

Doux. Sa situation suscite « de grandes inquiétudes » à Richard Ferrand

Par voie de communiqué, Richard Ferrand a réagi, ce vendredi, à la mise en place d'une procédure de mise en liquidation du groupe Doux (lire page 9). « La confirmation que la situation du groupe Doux pourrait conduire à sa liquidation ne peut que susciter de grandes inquiétudes, cinq ans et demi après un dépôt de bilan et une phase de redressement portée par les salariés, les éleveurs, les dirigeants de l'époque et les pouvoirs publics », écrit le député de la 6^e circonscription.

« Je connais et je mesure les angoisses des salariés qui s'interrogent sur leurs emplois. Depuis l'annonce, voici quelques mois, du principal actionnaire Terrena de sa volonté de se retirer du groupe Doux, je me suis mobilisé aux côtés du gouvernement et des services de l'État afin que des repreneurs crédibles puissent

s'engager avec pour objectif le maintien du plus grand nombre d'emplois liés à l'activité du groupe et à celle des éleveurs du territoire », écrit Richard Ferrand.

« L'enjeu demeure de préserver et d'accompagner tous les acteurs de la filière prêts à s'engager pour donner un avenir au groupe Doux. Ceci passe par un plan de reprise cohérent offrant une stratégie d'investissement et de conquête de marchés afin de garantir la pérennité de ce pan essentiel de l'agro-alimentaire breton », estime l'élus. « D'ores et déjà la Région Bretagne a fait connaître par la voix de son président, Loïg Chesnais-Girard, son engagement pour contribuer à une solution d'avenir. Le Premier Ministre a lui-même affirmé que l'État soutiendrait un repreneur crédible ».